

M 263 A - 24.05

Motion du Conseil municipal de Vernier

relative à l'objet suivant :

BABYSITTING POUR LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- à étudier la faisabilité d'un financement de babysitting pour les Conseillères et Conseillers municipaux qui en auraient besoin pour les séances du Conseil municipal et des Toutes commissions réunies (TCR);
- à prévoir un budget à cet effet, et à en informer les personnes potentiellement intéressées.

